

## Compléments sur Là-haut

Tout n'a pas été dit dans notre article principal. Il faut tout d'abord s'arrêter sur le problème de l'école. Nous avons donc vu qu'un des articles de la règle de 1784 (ACA, BA) portait :

*2<sup>e</sup> Dès Pâques à la St Martin il fera onze écoles par semaine, savoir huit au village, deux aux chalets de dessus du dit village, une le lundi et l'autre le jeudi, tous à des heures fixes et réglées, et pour la onzième, il la fera le dimanche après le Service Divin fini en faveur des enfants qui savent lire et réciter leurs catéchismes.*

Nous avons précisé que l'école de là-haut n'avait pas du durer bien longtemps. Cette appréciation est quelque peu à relativiser puisque l'on avait pu découvrir dans les comptes du village de l'Abbaye pour l'année 1754 (ACA, NA1) :

*Livré à Abram Isaac Guignard charpentier pour les bancs pour les coles de dessus l'Abbaye, 2/./.*

Nous nous trouvons donc ainsi avec un enseignement portant sur trois décennies prouvées, ce qui n'est tout de même pas rien.

Maintenant quant à la fromagerie du même endroit, nous l'avons mise en doute, considérant que le terme de fruitière s'apparentait plutôt à un ancien chalet de la zone adjacente qu'à une fromagerie en bonne et due forme. Nous sommes toujours persuadé que nos gens de là-haut n'avaient pas été capables de s'associer en vue d'une telle entreprise de fabrication. Et si même le système du tour eut été connu, le fromageur se serait déplacé d'une maison à l'autre, donc qu'il n'y aurait pas eu de fromagerie construite, et que par conséquent on n'aurait pu attribuer à aucune des petites maisons de la région le terme de fruitière.

Ce terme, selon toute vraisemblance, ne peut s'appliquer qu'à un chalet traditionnel qui aurait disparu, laissant seul son nom à la zone où il se trouvait.

Dans tous les cas le problème demeure et reste à élucider.

Nous vous proposons plus bas des extraits du livre des devis de la commune de l'Abbaye. Celui-ci prouve la vitalité de Là-haut à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le registre des bois de construction de la commune de l'Abbaye (voir ACA, KH105), portant de 1790 à 1851, nous livre quantité d'informations sur les maisons de là-haut. Nous allons les reprendre systématiquement, quoiqu'il sera difficile de faire la différence entre les maisons foraines situées juste en dessus de l'Abbaye, au-dessus de l'Abbaye, vers chez les Guignard, les Pièces, et celles que l'on construisit au niveau de la zone dite actuellement des Chalottets.

p. 61, 1790, David Guignard de là-haut, actuellement Henry.

1. Le dépouillement systématique seul des archives notariales de l'époque (ACV) permettrait de découvrir des éléments propres à rétablir dans le détail l'histoire de ces bâtisses.

Comme il n'est pas fait mention de deux maisons, l'une pour le haut et l'autre pour le bas, nous considérerons qu'il s'agit-là d'une maison foraine, et nous obtiendrons volontiers pour Vers chez Aaron . Dès 1830 nous trouvons Jaques Louis feu Jean Jaques Rochat des Bioux, et dès 1850 Dunand Samuel de là-haut. Il y a donc lieu de croire que trois propriétaires au moins se sont succédés là-haut de 1790 à 1850.

p. 62, 1790; Abram Isaac feu Jean Isaac Guignard de l'Abbaye, 1 douzaine et demi boderon pour plancher l'écurie pour la maison d'enhaut, 5 poutres de douze pieds pour un poille, 2 douzaines et demi de planches pour le dit poille. 1791: 1 chenos de 16 pieds pour la maison d'enhaut. 1802, le 10 septembre, pour couvrir une citerne proche sa maison de lahaut.

Note: les scribes utilisent donc indifféremment le terme de lahaut et denhaut.

p. 64, Jacob Golay de l'Abbaye, 1790, 6 milliers d'encelles pour la maison denhaut au Gran Boisé Bamp. 1798: 8 milliers d'encelles pour sa maison de la haut. La maison est signalée acquise par Abram Dunand. Est-ce celle du haut ou celle du bas ? C'est en 1816. En 1833 on trouve Abram Dunand et Henry Samuel Golaz indivis, avec toujours la même question, haut ou bas ?

p. 65, le sieur Jean Golaz conseiller, 1790 6 milliers d'encelles pour sa maison d'en haut au grand bois à bamp. 1791, 6 milliers d'encelles pour sa maison d'en haut. 1793, 8 milliers d'encelles pour sa maison d'en haut. 1797, 1 plante à la Ropaz pour encelles pour couvrir la maison de lahaut. 1801, pour la maison de lahaut, marchandises non spécifiées. 1802, le 29 mai, une déracinée au Grand Bois à bamp pour eplatoms et planches pour sa maison de l'haut. 1803, le 29 novembre, pour une chenau à leur maison de la haut. Dès 1798 on signale Jaques et Isaac, à leur particulier, pour leur maison de l'Abbaye. Plus aucune maison là-haut n'est signalée.

p. 67, Jean Enoch Rochat de l'Abbaye, 1790, 3 milliers d'encelles pour son toit devant de sa maison d'en haut au Grand bois à Bamp. 1798, 8 milliers d'encelles pour la maison de la haut. 1799, le 27 août, 2 plantes au Chalet à Roch tant pour sa maison de la haut que pour celle de l'Abbaye. 1801, le 21 septembre, un déraciné au Bois du Chalet Neuf pour encelles pour sa maison de l'haut. 1808, le 9 juin une déracinée au bois du Sapelet pour solettes de grange pour sa maison de la haut. 1810, 30 juin, accordé à Jean Enoch Rochat un billon qui se trouve sur les Croisettes pour un bassin pour lahaut.

p. 68, le sieur Abram Isaac Guignard conseiller. 1790, il a fait un devis de 98 plantes pour une maison neuve, probablement au village, encore que, selon la note suivante... 1791, 6 milliers d'encelles pour finir de couvrir son toit et pour la chape de sa maison la toute (?) d'en haut. 1793, il demande pour rendre 5 plantes pour rendre à divers particuliers de qui il les a empruntées pour aider à bâtir ses différentes maisons qu'il a bâties. 1798: 6 milliers d'encelles pour sa maison la toute dessus ou grand, 15 milliers d'encelles pour sa maison de l'Abbaye. 7 poutres de chacun 12 pieds pour sa maison dessus du moulin pour cave. 1803, décembre 6, une plante au petit bois à bamp et la Coche pour plancher une chambre du côté d'orient de sa maison en dessus du moulin.

p. 69, Abram Siméon de l'Abbaye, 1790, 5 poutres d'un pied chacun pour sa maison d'En haut, 2 pièces pour sablière dessous et dessus (prises au chalet Neuf). 1791: 6 milliers d'encelles pour sa maison d'en haut, au grand bois de bamp. 1798: 6 milliers d'encelles pour ses deux maisons, 1 chenos de 40 pieds pour sa maison de lahaut.

p. 70, Samuel Rochat picotes (probablement Picottet), 1790, 3 milliers encelles pour son toit de l'Abbaye au Grand bois à Bamp. 1791: 4 milliers d'encelles pour sa maison d'enhaut. 1793: pour une citerne pour sa maison d'enhaut. 1798: 8 milliers d'encelles pour ses deux maisons. Dès 1813 Enoch d'Abram Emanuel Berney, auparavant et dès 1807, Abram Isaac Guignard à Montricher. On ignore naturellement si ce changement de propriétaire, ou ces changements, sont intervenus pour les deux maisons.

p. 75, Samuel feu le sieur Jaques Abram Golaz, 1790, 3 milliers d'encelles pour sa maison d'en haut au Grand bois à Bamp. 1791: 6 milliers d'encelles pour sa maison d'enhaut. 1797: une plante à la Ropaz ou Repaz pour recouvrir sa maison de là haut. 1803: une plante enlevée sur le Bouclay pour un oge pour sa maison de lahaut.

p. 82, le sieur Samuel Guignard assesseur consistorial, 1790 1 poutre de cheminée de 30 pieds longueur à la Rolaz pour sa maison d'en haut un devis aux grand bois à bamp. 1798: vers leur maison lahaut. Dès 1793 on cite Louis Samuel Guignard son fils.

p. 83, Pierre Jacob Reymond, 1793, 6 milliers d'encelles pour le haut de son toit. Dès 1798, David feu l'assesseur Guignard, le 29 mai 1802 pour sa maison de la haut pour encelles, déracinée à la Répas (ou rompues). 1804, le 13e 8bre, une maculée au Grand bois à Bamp pour couvrir sa maison de là-haut. 1809, le 26 août, deux plantes brûlées pour chenaux pour lahaut.

p. 93, Jean Isaac Guignard charpentier, 1791, 6 milliers d'encelles pour la maison den haut au grand bois à Bamp. Dès 1813 Abram Gabriel Golaz.

p. 154, Abram Isaac Golaz tambou de l'Abbaye (tambour ?). 1791, il demande un devis pour réparer sa maison denhaut et celle de l'Abbaye de 21 plantes. Dès 1811 Jean-Golaz fils, du 26e 8bre, une plante maculée au Grand bois à Bamp pour couvrir sa maison d'endas. Par conséquent qu'il aurait aussi une maison en haut. Pour son devis de 1836 pour la maison au dessus de l'Abbaye.

p. 156, Jean Enoch Guignard de l'Abbaye. 1798, Samuel Guignard son fils pour sa maison d'en haut, 8 milliers d'encelles pour une chape et pour le toit devant. 1803, le 6 décembre, une déracinée au chalet neuf pour une chenu à sa maison de l'enhaut. Dès 1804 Abram Samuel et Jean David Guignard.

p. 161, Pierre Abram feu Jean Enoch Guignard de l'Abbaye, 1793, un devis pour rebâtir sa maison denhaut qui a 45 pieds pane et 5 pane 20 pieds, grange, un écurie et une chambre dernier la grange et 2 poilles et une cuisine et une citerne, accordé 22 plantes sur son devis de 69 plantes. 1799, le 27 août, la plante élevée à la Duchataz ou au bouclay pour un sumier (sommier ?) à sa maison de lahaut.

Les seuls devis complets pour réparation de maisons situées en haut proviennent en fait du registre des bois de construction des ACL, S9, 1832-1838. On en découvre un, 1832, au nom de Guignard Henri Louis, un, de même 1832, au nom de Rochat Pierre Samuel, et un dernier, du 24 juin 1836, au nom de Jean Golaz municipal de l'Abbaye. On retrouvera ces documents dans la partie documentaire.

Le registre ACA, KH 105, quant à lui, trouvera place dans la collection "Etudes et documents", hors-série no 2, des Editions le Pèlerin. A paraître. On s'y reportera pour une recherche plus poussée.

Si l'on établit le compte des devis ci-dessus, nous nous retrouvons avec une quinzaine de propriétaires vivant à la même époque ayant des maisons là-haut. Quand nous parlons d'un véritable petit village nous sommes assez proche de la vérité.

Note : ces extraits proviennent de notre ouvrage : Rémy Rochat, Histoire documentaire du village de l'Abbaye, tome IX, au-dessus de l'Abbaye, les Chalottets, Editions le Pèlerin, 2003.